

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 07/01/2025 - 231 - 2010 B 01057 - 524 025 269 - FREDARILDE

FREDARILDE

Société A Responsabilité Limitée en dissolution au capital de 149 940 Euros

Siège social : 165 rue Grange Couronne - 49400 SAUMUR

Siège de la liquidation : 3 rue Henri Thiebaut - 80700 ROIGLISE

R.C.S. ANGERS 524.025.269

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CLOTURE DE LIQUIDATION EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2024

Le vendredi 20 septembre 2024 à 18 heures, les associés de la Société **FREDARILDE** se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation des liquidateurs.

Sont présents :

- Monsieur Frédéric DESTINEY
propriétaire de 3 825 parts sociales, ci 3 825 PARTS

- Madame Fabienne DESTINEY-DELATTRE
propriétaire de 3 672 parts sociales, ci 3 672 PARTS

Total des parts présentes ou représentées 7 497 PARTS

Sur les 7 497 parts composant le capital social

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric DESTINEY, Liquidateur.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du liquidateur
- Examen et approbation du compte de liquidation.
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de liquidation.
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

La Président soumet à l'Assemblée les comptes de liquidation et rappelle qu'ils ont été mis à la disposition des associés au siège social pendant les quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Copie certifiée conforme

Mme Destiney



FD FD

Puis il donne lecture du rapport des Liquidateurs.

Diverses questions et explications sont échangées.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, établi à la date du 31 décembre 2023, approuve ce compte définitif tel qu'il lui a été présenté et dont il ressort des capitaux propres positifs de 165 137 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, établi à la date du 31 décembre 2023, décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de (2 096 €) sur le compte « Report à nouveau » pour le porter de (19 123 €) à (21 219 €).

Parallèlement, l'Assemblée Générale décide d'apurer le compte « Report à nouveau » débiteur avec le poste « Autres réserves » qui est ainsi porté de 21 421 € à 202 €.

En conséquence, l'Assemblée générale constate que le passif de la société est composé comme suit :

Capital social	149 940 €
Réserve légale.....	14 994 €
Autres réserves.....	202 €
Total passif.....	165 136 €

L'actif est composé exclusivement de:

Autres créances.....	55 398 €
Disponibilités.....	109 739 €
Total actif.....	165 137 €

FD FD

L'Assemblée Générale constate que l'actif net s'élève donc à la somme de 165 137 € et permet donc le remboursement intégral aux associés de leurs apports en capital comme suit :

- A Monsieur Frédéric DESTINEY,	76 500 €
Par compensation avec son compte courant débiteur	- 40 759 €
Solde à percevoir	35 741 €
- A Madame Fabienne DESTINEY,	73 440 €
Par compensation avec son compte courant débiteur	14 639 €
Solde à percevoir	58 801 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale constate, après remboursement des apports, que le résultat de liquidation s'élève à 15 197 €, à savoir :

Actif net	165 137 €
- Le capital à rembourser correspondant aux apports	- 149 940 €

Résultat de liquidation.....	15 197 €

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Madame Fabienne DESTINEY, liquidatrice, à l'effet de procéder au versement de la somme de 109 739 Euros sur le compte commun de la communauté des époux DESTINEY.

Compte tenu de ce que le capital social correspond au prix d'acquisition des parts par les associés, le résultat de liquidation revenant ainsi aux associés sera intégralement considéré comme des revenus de valeur mobilière et sera assujéti, pour l'associé personne physique au prélèvement forfaitaire unique (12,80 % d'impôt sur le revenu et 17,20 % de prélèvements sociaux) ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le revenu auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FD FD

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide de décharger les Liquidateurs de leur mandat, de leur donner quitus de leur gestion et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour, ainsi que la disparition de la personne morale de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Liquidateurs et par tous les associés après lecture.

M. Frédéric DESTINEY



Les Liquidateurs

Mme Fabienne DESTINEY-DELATTRE



M. Frédéric DESTINEY



Les associés

Mme Fabienne DESTINEY-DELATTRE





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des Finances publiques

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE
TAX CLEARANCE CERTIFICATE**

Numéro de délivrance *Certificate number* : 17912032

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
SARL FREDARILDE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
165 RUE GRANGE COURONNE
49400 SAUMUR

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 524025269

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue* : 14/11/2024

Service gestionnaire *The administrative service* :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAUMUR
EQUIPE IFU
8 RUE SAINT LOUIS
49417 SAUMUR CEDEX

Tél. : 0241835755
SIE.SAUMUR@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

Urssaf Pays de la Loire
TSA 20048
71027 MACON CEDEX

Nous contacter

Depuis votre espace en ligne urssaf.fr
Par téléphone au 39 57
de 9 h à 17 h
(service gratuit + prix appel)

Références

N° Siret : 524 025 269 00019
N° Compte : 527 252292123
Référence interne : W01I4QFH2RM6

SARL FREDARILDE
ZAC ECOPARC
110 BD DEMOISELLES
49400 SAUMUR

NANTES, le 19 décembre 2024

Objet : attestation entreprise sans salarié

Madame, Monsieur,

Je soussignée, Laure SANCHEZ BRKIC, directrice de l'Urssaf Pays de la Loire, certifie que l'Urssaf n'a pas connaissance à ce jour de présence de salarié au sein de cette entreprise :

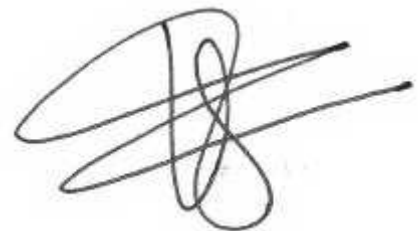
SARL FREDARILDE
BD DES DEMOISELLES
SAINT LAMBERT DES LEVEES ZAC
49400 SAUMUR

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

L'Urssaf est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

La Directrice
L. SANCHEZ BRKIC



Je reste informé !

Tous les mois, recevez l'actualité adaptée à vos besoins dans la lettre d'information "A vos côtés". Abonnez-vous sur www.urssaf.fr/lettres-info.

L'Urssaf collecte et traite vos données personnelles strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la politique de confidentialité :
www.urssaf.fr/confidentialite

Siège social : Urssaf Pays de la Loire - 3 rue Gaëtan Rondeau - 44200 NANTES